



## *Campagne de recrutement 2007*

### *Association pour l'air pur*

5 février au 31 mars 2007

\* [Téléchargez le formulaire d'adhésion](#) \*

L'Association pour l'air pur (ALAP) lance sa campagne de recrutement de nouveaux membres pour 2007. Du 5 février au 31 mars 2007, l'ALAP vous invite à poser un geste concret pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons en vous joignant à elle.

Vous avez certainement remarqué l'augmentation du nombre de périodes de smog depuis quelques années, et ce, particulièrement durant l'hiver. Le chauffage au bois est l'une des principales causes de ce smog hivernal. On oublie souvent l'origine du mot smog ; soit une combinaison des mots « *smoke* » et « *fog* ». Bien que les périodes de smog nous amènent à être plus conscients des graves problèmes que cause la fumée de bois, celle-ci n'en est pas moins nuisible tout l'hiver et même l'été dans les endroits où les feux à ciel ouvert sont populaires. De plus, ce fléau n'est pas uniquement un problème réservé à la ville de Montréal ou de Québec, mais il est présent dans presque toutes les régions de la province, que ce soit dans les villes, les villages ou les campagnes.

L'ALAP considère qu'il est inacceptable que l'on tolère ces émissions toxiques et cancérigènes qui nuisent à la santé de tous, mais plus particulièrement à celle des enfants, des personnes âgées, des personnes ayant des difficultés respiratoires et des sportifs qui désirent s'exercer à l'extérieur. C'est pour cette raison que l'Association s'est donnée comme objectif principal de réduire la pollution causée par le chauffage au bois et les feux à ciel ouvert.

Il est primordial que l'Association ait le soutien du plus grand nombre de personnes possibles afin de mener à bien sa mission. Nous sommes persuadés que les démarches que nous entreprenons forceront nos gouvernements à mettre en place des lois et des règlements qui protégeront la santé des citoyens contre cette pollution non réglementée et totalement inutile dans la très grande majorité des cas.

L'Association ne reçoit actuellement aucune subvention. Tous ceux et celles qui appuient et soutiennent l'ALAP le font bénévolement. Les dépenses de l'Association sont en lien direct avec les cotisations qu'elle perçoit de ses membres et les dons qu'elle reçoit.

Par votre adhésion, vous démontrez votre intérêt pour la présente cause et vous renforcez nos interventions à tous les niveaux. C'est dans ce but que nous vous sollicitons afin que vous deveniez membre de l'Association pour l'air pur. Il est important de mentionner en terminant que l'adhésion reste très abordable au coût de 15 \$ pour une période de deux ans.

[Parlez-en à vos amis!](#)

Merci de nous aider à nous donner à tous un air de qualité à respirer.

Sincèrement,

Michelle Rivest, directrice

Association pour l'air pur  
C.P. 115, Joliette, Québec, Canada, J6E 3Z5  
Téléphone: (450) 759-9375  
Télécopieur: (450) 759-9144  
Site Internet: <http://www.alap.qc.ca>  
Courriel : [Info@alap.qc.ca](mailto:Info@alap.qc.ca)